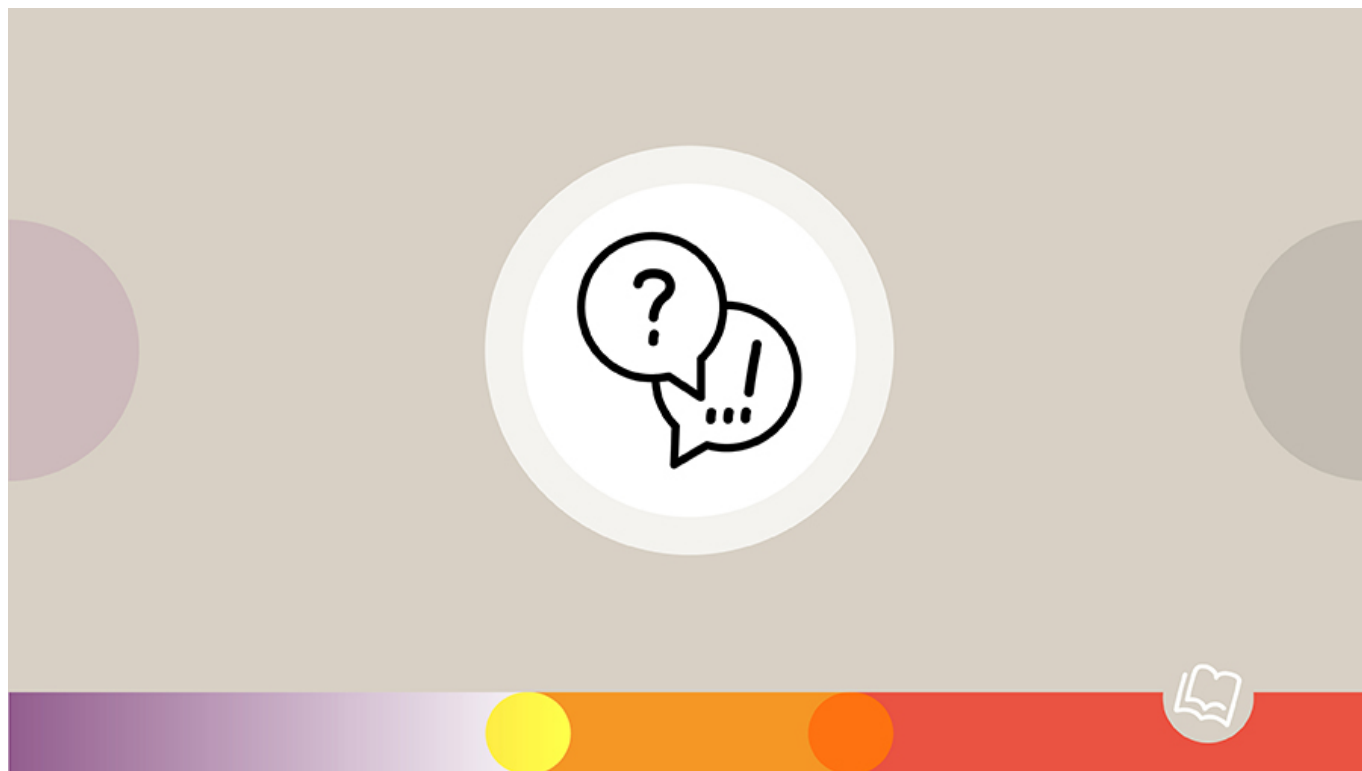


La Cène - à quelle fréquence ?

Question:

La célébration du mémorial, combien de fois par an ?



Réponse:

La Cène a été instituée par le Seigneur (cf Matthieu 26, Marc 14 et Luc 22) sans qu'Il n'indique une fréquence précise.

L'apôtre Paul rappelle cette institution du Seigneur en 1 Corinthiens 11, mais, à nouveau, sans indiquer à quelle fréquence vivre ce geste symbolique.

Actes 2.46 nous indique que les disciples rompaient le pain dans les maisons, on peut penser que cet acte se rapporte à la Cène... là seulement est indiqué l'expression "chaque jour".

L'histoire des Églises nous démontre des manières de faire très diverses.

Comme le Seigneur ne nous a laissé aucune indication précise sur la forme ou la fréquence de ce repas-souvenir, chaque Église ou association d'Églises, voire branche du Christianisme, a défini ses propres manières de faire.

Et il est donc impossible de préciser qui ferait au plus juste !

L'important est de prendre la Cène, et, à chaque fois qu'elle est prise, d'en rappeler l'objectif indiqué par Jésus-Christ, selon les Écritures, d'éviter les erreurs décrites par l'apôtre Paul en 1 Corinthiens 11, tout en pratiquant ses recommandations.

Remarques sur la fréquence:

- Jean Calvin avait reçu l'ordre du Conseil des Pasteurs de ne servir la Cène qu'une fois par mois. À titre personnel, il a exprimé qu'il aurait souhaité la servir chaque dimanche.
- Dans plusieurs Églises évangéliques, la Cène n'est pas prise chaque dimanche afin d'éviter de tomber dans une routine.

Bien davantage que la fréquence, l'important est d'être précis, très clairs quant à l'enseignement de l'Écriture sur la Cène, afin que, lorsqu'elle est prise, le croyant soit bien informé de ce qu'il fait. Il est évident que ce geste, de même que le baptême, est réservé aux Enfants de Dieu, des croyants nés de nouveau selon Jean 3 et Jean 1.12.

Pierre-Alain Etienne